



Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori

DEUXIÈME PUBLICATION

1. Nom et siège de la Sàrl dissoute:
PASCLAU SARL, en liquidation, Meyrin (GE)
2. Dissolution par: Décision de l'assemblée des associés
3. Date: 06.06.2016
4. Echéance du délai de déclaration des créances: **19.09.2016**
5. Adresse pour la déclaration des créances:
PASCLAU SARL, c/o André Clerc SA, Rue du Cardinal-Journet
13, 1217 Meyrin (GE)
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société à responsabilité limitée dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée selon l'art. 745, alinéa 3 CO

Notaires à Carouge
1227 Carouge GE

02893045



Donnerstag - Jeudi - Giovedì, 16.06.2016, No 115, Jahrgang - année - anno: 134

Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori Liquidations-Schuldenruf einer Gesellschaft mit beschränkter Haftung (Art. 821a Abs. 1 i.V.m. Art. 742 Abs. 2 OR) - Appel aux créanciers à la liquidation d'une société à responsabilité limitée (Art. 821a al. 1 en relation avec l'art. 742 al. 2 CO) - Grida ai creditori alla liquidazione di una società a garanzia limitata (Art. 821a cpv. 1 congiuntamente ad art. 742 cpv. 2 CO)